

Diplôme Universitaire Recherche en Sciences de Gestion
Diplôme Universitaire Executive Doctorate in Business Administration - 1ère année
Enseignements et contrôle des connaissances et des compétences : [à partir de 2024-2025](#)

Matières	Volume horaire de l'année (h) : 126,00						
	Organisation pédagogique		Barème			Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Coefficient	Nature	Durée
Matières obligatoires							
1 : Principes de recherche en management		30,00					
2 : Épistémologie et méthodologie		30,00					
3 : Courants théoriques de la recherche		30,00					
4 : Pratiques de la recherche		30,00	/20	/20	1	Rapport de recherche et grand oral	
Tutorat collectif		6,00					
Soutenance du mémoire de recherche				/20	10	Soutenance	
Total de l'année sur :		/20	Validation de l'année à partir de :			10	points

Périodes d'examens

Session unique de février à octobre.

Clauses valables pour la session unique

CONTRÔLE TERMINAL

Les examens se dérouleront conformément aux dispositions de la Charte des examens de l'université de Bordeaux en vigueur et aux dispositions de l'Article D611-12 du Code de l'Éducation.

Les unités d'enseignement qui reposent sur le principe du contrôle terminal des connaissances et des compétences fonctionnent selon le régime de la session unique.

Le contrôle terminal est susceptible de comporter les éléments suivants : épreuves écrites, épreuves sur ordinateur, épreuves orales, rapports et/ou autres livrables divers, et ce, de manière individuelle ou collective.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée. L'étudiant est considéré comme absent, s'il se présente avec un retard supérieur à quinze minutes après le début de l'épreuve.

Le contenu des épreuves est décidé par l'enseignant titulaire, sous réserve des consignes données dans la maquette et dans le cadre des orientations définies par le responsable du parcours.

CONTRÔLE CONTINU

Les unités d'enseignement qui reposent sur le principe du contrôle continu des connaissances et des compétences fonctionnent selon le régime de la session unique.

Le contrôle continu est susceptible de comporter les éléments suivants : exercices, études de cas, exposés, rapports, devoirs sur table, QCM, et ce, de manière individuelle ou collective. Il peut être organisé pendant les séances de cours et/ou TD ou en dehors de celles-ci.

Toute absence à l'examen est sanctionnée par un zéro, que cette absence soit ou non justifiée. L'étudiant est considéré comme absent, s'il se présente avec un retard supérieur à quinze minutes après le début de l'épreuve.

Le contenu des épreuves est décidé par l'enseignant titulaire, sous réserve des consignes données dans la maquette et dans le cadre des orientations définies par le responsable du parcours. Il comporte au minimum deux évaluations, dont l'une au moins est individuelle.

Règles de validation

Validation de l'année et obtention du diplôme : Les conditions obligatoires pour valider le Diplôme Universitaire Recherche en Sciences de Gestion sont les suivantes :

- Avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20, constituée des notes de contrôle continu et du grand oral
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à la soutenance du mémoire de recherche

La validation du diplôme entraîne la validation par compensation de toutes les matières non validées le composant.

Le diplôme s'obtient lorsque la moyenne des matières le composant, chacune affectée de son coefficient, est supérieure ou égale à 10/20 et des mentions sont attribuées de la façon suivante :

- Moyenne supérieure ou égale à 16 : mention très-bien
- Moyenne supérieure ou égale à 14 : mention bien
- Moyenne supérieure ou égale à 12 : mention assez-bien
- Moyenne supérieure ou égale à 10 : mention passable